2023-052

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2023-11-20-44
CONSEIL MUNICIPAL du 20 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt novembre à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 14 novembre 2023

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Gilles SARACCO.
Absents : Jean-Luc FAUCON ; Vincent GOUDON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Subvention à l'Association des Parents d'Elèves – Noël 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Montjoyer / Réauville pour le Noël des enfants 2023.

Il rappelle que chaque année une subvention est accordée pour participer aux cadeaux du Père-Noël. Cette somme est fixée à 20.00 € par enfant, partagée entre les communes du RPI.
Sachant que pour l'année scolaire 2023 / 2024 le nombre d'élèves du R.P.I s'élève à 51 enfants, le montant de la subvention proposée pour Réauville s'élève à 20 € x 51 / 2 = 510 €.

D'autres part à l'occasion du noël des municipalités entre Montjoyer et Réauville deux livres sont offerts par enfant du RPI. L'APE avance les frais et la commune de Réauville, organisatrice de cette manifestation en 2023, propose de rembourser l'APE.
Le coût s'élève à 2 x 0.80 € x 51 élèves = 81.60 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Décide** d'attribuer à l'Association des Parents d'Elèves une subvention de 510 €.
- **Accepte** de rembourser l'Association des Parents d'Elèves d'un montant de 81.60 €.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

La secrétaire
Lauriane MOINE

Le Maire
Norbert PERRIN

MAIRIE DE RÉAUVILLE 26230 (DRÔME)

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 24 NOV. 2023
Affiché le 24 NOV. 2023